

5 ans d'inéligibilité : Brigitte Barrèges paye-t-elle son franc parler sur l'immigration lors du débat Macron ?

écrit par Christine Tasin | 11 février 2021



On ne peut pas ne pas penser à un règlement de compte politique...

5 ans d'inéligibilité pour avoir fait payer par la communauté de communes des articles élogieux pour elle pendant la campagne municipale ? Dans la France des magouilles, des comptes en Suisse et autres arrangements entre amis, ce qui lui est reproché semble bien dérisoire...

Elle nie d'ailleurs les accusations et va faire appel, mais le tribunal a décidé que l'appel ne suspendrait pas la "punition". .. à savoir l'obligation de quitter la Mairie pour ce Maire passionné et efficace qui, depuis qu'elle a arraché Montauban à la gauche est réélue sans coup férir.

.

La maire Les Républicains a été reconnue coupable de

détournement de fonds publics par le tribunal correctionnel de Toulouse.

Fait relativement rare pour un maire en exercice, Brigitte Barèges, à la tête de la mairie de Montauban depuis vingt ans, a été condamnée mardi 9 février à cinq ans d'inéligibilité avec effet immédiat par le tribunal correctionnel de Toulouse dans une affaire de détournement de fonds publics. L'élue des Républicains devra rapidement quitter ses fonctions. Cette décision prendra effet après notification du préfet. M^{me} Barèges a en outre été condamnée à douze mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende.

Jean-Luc Forget, l'un des défenseurs de M^{me} Barèges, a fait part de son intention de faire appel. Cependant, en vertu de l'« *exécution provisoire* » de la peine d'inéligibilité, l'appel ne suspend pas l'application de la peine. Autrement dit, il ne permet pas à M^{me} Barèges de rester maire de Montauban jusqu'à son procès en appel.

Lors de l'audience, le 10 décembre à Toulouse, le procureur, Laurent Couderc, avait requis cinq ans d'inéligibilité avec application immédiate et dix-huit à vingt-quatre mois de prison avec sursis contre elle. Le procureur avait pointé un « *dévoiement de l'utilisation des fonds publics* » dans une « *totale opacité* ».

« *C'est dur, parce que cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, ça veut dire que c'en est fini avec ce mandat qui démarre à peine* », avait déclaré en décembre M^{me} Barèges au terme d'une audience qui avait duré plus de douze heures. Elle avait également affirmé faire « *confiance à la justice* » et espérer une relaxe, comme l'avaient plaidé ses avocats. Au cours de l'audience, elle avait reconnu un manque de « *rigueur* », voire une certaine « *confusion* », tout en niant catégoriquement tout détournement de fonds publics.

L'affaire, où elle était la principale mise en cause, se déroule entre 2012 et 2014. A l'époque, M^{me} Barèges est à la fois maire de Montauban et candidate à sa réélection aux municipales. Son ancien chargé de communication Jean-Paul Fourment, évincé de son poste à la suite d'une procédure disciplinaire, déclare à la justice avoir été payé par la collectivité pour écrire des articles élogieux à l'égard de M^{me} Barèges dans *Le Petit Journal*, une publication locale.

En 2015, la maire et ancienne députée est mise en examen pour « *détournement de fonds publics par personne dépositaire de l'autorité publique ou investie d'une mission de service public* ».

M^{me} Barèges avait remporté la mairie en 2001, mettant fin à trente-six ans de pouvoir socialiste, après une campagne axée sur la lutte contre la corruption et l'insécurité. Brigitte Barèges a toujours nié les faits reprochés dans ce dossier.

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2021/02/09/la-maire-de-montauban-condamnee-a-cinq-ans-d-ineligibilite-avec-effet-immediat-dans-une-affaire-de-detournement-de-fonds_6069333_1653578.html

.

Brigitte Barèges affirme être tombée dans un piège politique... Je veux bien la croire !

On se souvient que, pendant la crise des Gilets Jaunes, Brigitte Barèges avait été huée -oui, huée !!!- par nombre de ses collègues maires lors de l'un des débats avec Macron, où elle avait eu le tort d'appeler un chat un chat, sachant Macron qui n'avait pas su quoi répondre, forcément.

« Merah c'était chez nous ,le premier d'une longue série. Oui je sais,ce que je vais dire ne va pas plaire à tout le monde mais j'ai décidé de ne pas me taire . »

« Oui Montauban souffre d'un mal exemplaire : les étrangers y ont des droits supérieurs aux Français »

« je suis candidate, M. le Président à m'occuper de la fraude sociale en France due aux étrangers et à l'immigration » .

« la dame de 81 ans qui -excusez moi ,dit-elle je vais être un peu crue – s'est fait sodomiser (elle emploie le mot) par un Algérien illégal qui devait être expulsé » .

Elle défendait aussi les Gilets Jaunes, justifiait leur fronde...

<https://resistancerepublicaine.com/2019/01/18/macron-a-souillac-la-maire-de-montauban-pose-courageusement-le-probleme-de-limmigration/>

Chut ! Ne pas parler de ce qui fâche... Darmanin ne ressasse-t-il pas qu'il n'y aurait aucun rapport entre terrorisme ou séparatisme et immigration ?

Je verrais bien dans sa condamnation l'effet de la rancune de Macron, pas vous ? Elle seule au milieu d'une centaine de dhimmis avait osé nommer les choses. Et on a suffisamment vu avec Marine, traînée au tribunal pour avoir relayé des photos de Daesch pour montrer que, contrairement à ce que certaines ordures racontaient le RN n'a rien à voir avec le terrorisme... Et on ne parlera pas de Fillon, de Sarkozy... Par contre, Darmanin a accusé de harcèlement, voire de viol... personne n'en parle ! Surtout pas les journaux largement subventionnés par Macron.

Avec vous, Brigitte, vous êtes une grande dame, une Jeanne d'Arc... c'est pour ça que vous dérangez et qu'on veut vous obliger à quitter les affaires... vous êtes trop dangereuse pour Macron et ses semblables !